

COMPTE RENDU de la REUNION du 1^{er} février 2022

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Nelly BENEDICK, Danielle BRUVRY,
Geneviève MOULINIER,
Mrs Sébastien BATAILLE, Frédéric MAGNE, Roger EYMERI, Dominique SAINT AVIT.

Représentés :

Jean-Luc LAMOUREUX par Viviane DUVAL,
Christine LEGUET par Danielle BRUVRY.

Excusé : Nicolas MONNEREAU

Secrétaire de séance : Geneviève MOULINIER.

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 20 h 35.

Le dernier compte rendu a été approuvé à l'unanimité et signé par les élus.

➤ Délibération sur le plan de financement pour un dépôt de demande de subventionnement auprès de l'Etat (DETR pour l'adressage)

L'assemblée doit déterminer un montant de base pour cet avant-projet qui servira dans le calcul du subventionnement et l'établissement du plan de financement.

Après délibération, le Conseil Municipal a voté par 11 voix la mise en place du projet suivant et sollicite les aides nécessaires :

Coût total H.T : 9 006,80 €
DETR 30% HT : 2 702,04 €
Autofinancement : 8 048,52 € dont TVA 1743,76 €
Coût total TTC : 10 750,56€.

➤ Délibération sur le plan de financement pour un dépôt de demande de subventionnement auprès de l'Etat (DETR) et du département pour les travaux de l'église

Après délibération le Conseil Municipal accepte par 11 voix :

La mise en place du projet et sollicite les aides nécessaires :

Coût total HT : 31 143,44 €
DETR 35% du HT : 10 900,00 €
CD 25% du HT : 7 124,81 €
Auto-financement : 16 249,04 €

dont TVA : 3 179,60 € soit coût total : 34 323,04 €.

La séance est levée à 20 h 55.